

ERRATUM

REGLEMENTS SAISON 2021 - LRF

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 Décembre 2020

TEXTE ACTUEL

REGLEMENT DES COUPES REGIONALES Lrf 2021

COUPE DE LA REUNION (LEOPOLD RAMBAUD)

Article 15 - Modalités

Les rencontres seront désignées par tirage au sort selon le mode défini par le Bureau après avis de la RS (tirage au sort intégral ou dirigé) et se dérouleront en semaine, les jours fériés ou en nocturne en match aller simple.

En cas de match nul à l'issue des 90 minutes réglementaires, 2 prolongations de 15 minutes seront nécessaires et si le résultat est toujours nul, les deux équipes seront départagées par l'épreuve des coups de pied au but.

Article 8 bis Règlements Généraux LRF

OUTRE L'EQUIPE PREMIERE OBLIGATOIRE, LES CLUBS SONT TENUS D'ENGAGER UNE EQUIPE MINIMUM DANS LES CATEGORIES SUIVANTES :

REGIONAL 3 :

- 1 Equipe U11 obligatoire,
- 1 Equipe U13 obligatoire,
- 1 Equipe U15 ou 1 Equipe U17 OBLIGATOIRE au choix entre les deux sections.

Toutefois un championnat entre des équipes réserves, dont l'engagement reste FACULTATIF pour les clubs de R3, ne sera possible que si le nombre d'équipes engagées le permet.

Les clubs de R3 doivent participer aux plateaux et rassemblement des catégories U11 et U13 organisés soit par la Ligue elle-même, ou les clubs de R1 de la zone proche des clubs de R3 ou les clubs référents qui organisent ces plateaux dans leur zone géographique et signalés par la Régionale des Jeunes de la Ligue.

La non-participation des équipes de R3 peut entraîner des amendes et autres sanctions prévues à l'Art. 200 RGX FFF saison 2020/2021.

NOUVEAU TEXTE

REGLEMENT DES COUPES REGIONALES Lrf 2021

Article 15 – Modalités :

Les rencontres seront désignées par tirage au sort selon le mode défini par le Bureau après avis de la RS (tirage au sort intégral ou dirigé) et se dérouleront en semaine, les jours fériés ou en nocturne en match aller simple.

En cas de match nul à l'issue des 90 minutes réglementaires, **les deux équipes seront départagées par l'épreuve des coups de pied au but.**

Pour la finale : 2 prolongations de 15 minutes seront nécessaires et si le résultat est toujours nul, les deux équipes seront départagées par l'épreuve des coups de pied au but.

Article 8 bis Règlements Généraux LRF

OUTRE L'ÉQUIPE PREMIÈRE OBLIGATOIRE, LES CLUBS SONT TENUS D'ENGAGER UNE ÉQUIPE MINIMUM DANS LES CATEGORIES SUIVANTES :

REGIONAL 3 :

- 1 équipe U7, facultative,
- 1 équipe U9, facultative,
- 1 Equipe U11 ou 1 Equipe U13 au choix,
- 1 Equipe U15 ou 1 Equipe U17 facultative.

Toutefois un championnat entre des équipes réserves, dont l'engagement reste FACULTATIF pour les clubs de R3, ne sera possible que si le nombre d'équipes engagées le permet.

Les clubs de R3 doivent participer aux plateaux et rassemblement des catégories U11 et U13 organisés soit par la Ligue elle-même, ou les clubs de R1 de la zone proche des clubs de R3 ou les clubs référents qui organisent ces plateaux dans leur zone géographique et signalés par la Régionale des Jeunes de la Ligue. La non-participation des équipes de R3 peut entraîner des amendes et autres sanctions prévues à l'Art. 200 RGX FFF saison 2020/2021.